

Questions orales

Soit dit en passant, j'ai reçu hier une lettre du président de l'Association de défense maritime du Canada, qui est située dans la circonscription du député de Victoria. Voici ce qu'il m'écrivait :

... au sujet du déménagement de la réserve navale à Québec. Je lui ai donné la garantie ...

Il parlait d'un entretien avec moi l'an dernier.

... que l'Association approuverait ce déplacement, et notre position n'a nullement changé.

Des voix: Règlement!

M. Lamontagne: Madame le Président, il importe de tirer les choses au clair pour prouver que nous ne faisons pas de la basse politique avec les questions de défense. Je tiens à signaler également que nous avons obtenu à ce sujet l'accord de la plupart des 18 divisions de réserve navale du pays. Cela prouve bien que ce n'est pas une question de politique. Ce déplacement vise à permettre aux francophones de mieux servir leur pays dans la marine.

M. Clark: Quels moyens de pression avez-vous utilisés?

M. McKinnon: Madame le Président, je suis sûr qu'après réflexion, le ministre de la Défense nationale voudra retirer les remarques qu'il a faites au sujet des questions que posent les députés de l'opposition. Quant à obtenir l'appui des personnes qui relèvent de lui, cela ne doit pas être bien difficile au ministre.

Des voix: Bravo!

LA CONSULTATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ce qui se passe de l'autre côté m'intrigue un peu.

Des voix: La question.

M. McKinnon: Je pensais disposer d'un laps de temps comparable compte tenu de la longueur de la réponse du ministre.

Des voix: Bravo!

M. McKinnon: Il y a la «Reaganomique» aux États-Unis et il semble que le Canada connaisse une espèce de «Reaganomique», car le secrétaire d'État croit servir les intérêts de Halifax en dépensant \$100,000 d'un seul coup pour recevoir 600 journalistes sportifs qui ont assisté à la partie des étoiles à Montréal alors que son voisin vole 60 emplois à sa circonscription de Halifax.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. McKinnon: Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a consulté le secrétaire d'État à propos de ce déménagement? Pourrait-il nous dire par ailleurs si, avant vendredi, il avait la permission du cabinet à ce sujet.

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, il est très clair, et je pense l'avoir déjà dit, qu'il s'agissait d'une décision d'ordre purement administratif pour les forces armées. Je ne crois pas que la politique ait changé. Le but de ce déménagement est de permettre aux francophones de mieux servir leur pays dans la marine. Il ne s'agit pas d'un changement de politique.

M. Andre: Vous êtes juste comme votre chef!

M. Lamontagne: Cette décision confirme la volonté de donner aux francophones et aux anglophones l'occasion de s'engager dans tous les secteurs des forces armées.

J'ai effectivement consulté mon voisin à ce sujet. Il a très bien compris la situation des francophones au sein de la marine et il a l'esprit très ouvert à ce sujet. C'est la même réaction que celle dont je viens de parler. Le député de Victoria a déclaré que certains membres de la réserve qui sont sous mes ordres, suivaient comme des moutons; j'espère bien qu'il se rend compte qu'il a fait cette déclaration en présence de toutes ces personnes.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES BOMBARDEMENTS DE BEYROUTH

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

[Traduction]

Plus tôt aujourd'hui, la Chambre, dans sa générosité, a reconnu les exploits historiques de Raoul Wallenberg à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire de naissance. La motion a été proposée par le député de Laurier et appuyée par les députés de Waterloo et de Winnipeg-Birds Hill. Tout le monde a consenti à la motion. Mais la Chambre ne s'est pas montrée aussi généreuse envers une autre motion, ce qui m'amène à ma question. Il semble que la personne qui a opposé un refus à la motion présentée par le chef du Nouveau parti démocratique est disposée à se raviser ...

[Français]

Mme le Président: A l'ordre! Est-ce que l'honorable député désire poser une question? Il n'est pas question de revenir sur une procédure que la Chambre a déjà passée.

[Traduction]

M. Prud'homme: Madame le Président, le ministre consentirait-il à ce que la Chambre lance un appel au gouvernement d'Israël pour que ce dernier ordonne à ses forces armées de cesser les bombardements intensifs de Beyrouth?

• (1440)

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, il serait peu utile, en effet, de tenter de revenir à une motion présentée en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, mais je profite de l'occasion pour préciser notre position. Hier, nous avons fait des démarches auprès du gouvernement israélien afin de protester contre les bombardements de Beyrouth-Ouest, lui disant que notre intervention traduisait la profonde et croissante inquiétude qu'éprouvent le Parlement et la population du Canada pour la population civile de Beyrouth victime de ces bombardements.